



Terres de jeux
Terres de pagaie
2024



LE CALENDRIER

Le concours d'architecte a permis de retenir 7 projets. Un pré-jury ouvert à toutes nos instances a permis de recueillir les avis.

Le jury (les collectivités, la direction technique, le BEx, le Conseil fédéral les délégués du personnel) a retenu de façon large le projet du studio Sanna Baldé en croisant l'ensemble des critères.

Le permis de construire sera déposé en décembre. Le bâtiment sera livré au second semestre 2023.



LA FFCK ET LE STADE NAUTIQUE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE D'ILE DE FRANCE A VAIRES-SUR-MARNE

La délégation de service public –DSP– concédée à l'UCPA pour la gestion de l'île de loisir Vaires-Torcy qui comprend le site olympique de Vaires arrive à son terme en avril 2021.

Dans le cadre de la nouvelle DSP nous avons manifesté notre volonté de faire partie de la SEM –Société d'Economie Mixte– initiée par la région Ile de France, et d'en devenir actionnaires. Ce point sera soumis à la validation de notre prochaine AG ordinaire. Ce choix nous permettra d'être pleinement associés aux décisions qui seront prises et qui concerneront en particulier le site olympique et paralympique de Vaires-Sur-Marne.



Notre gouvernance

Une gouvernance partagée et innovante

ÉLÉMENTS D'ANALYSE

Forces

- Des bénévoles et cadres techniques passionnés et très engagés
- Une bonne image auprès de nos licenciés (84%) et de nos dirigeants (77%) Enquête IFOP FFCK
- 77% des dirigeants sont satisfaits des services de la FFCK
- Le déploiement d'outils de collaboration en ligne – office 365 et microsoft teams – facilitant les collaborations à distance.
- Une présence dans les instances de l'eau et de la biodiversité



Faiblesses

- La fusion de certaines régions a engendré des fragilités qui nécessiteront plusieurs olympiades pour obtenir une organisation stabilisée.
- Enquête IFOP FFCK: 53% des sondés se sentent éloignés de la fédération - *enquête IFOP FFCK*-
- Le déploiement des outils de collaboration à distance n'est pas encore total.
- Notre prise en compte encore insuffisante de la gouvernance en matière de gestion de l'eau et de la biodiversité.
- La fragilité des CDCK dans certaines régions



Opportunités

- La nouvelle gouvernance du sport
- La loi sport et société
- Le nouveau décret sur les comités de bassin prévoyant un représentant des activités nautiques, nommé par la FFCK dans le collège des usagers
- De nouveaux outils pour le développement des territoires (Sentiers Nautiques, Gardiens de la Rivière, ...)
- Notre maillage territorial



Menaces

- Le recul perceptible de l'engagement bénévole.
- Les effets potentiels du covid sur l'activité bénévole au sein de nos clubs
- Le nombre de structures non affiliées à des fédérations
- Une contribution insuffisante à l'entretien des milieux et le manque de reconnaissance et de prise en considération de nos actions dans ce domaine.



Nos propositions

POUR UNE GOUVERNANCE INNOVANTE

Dans un monde qui évolue rapidement, nous avons besoin d'une gouvernance partagée et innovante fondée sur la coopération de l'ensemble des acteurs des sports de pagaie.

Une gouvernance agile, capable de prendre des décisions rapides dans un contexte qui évolue très vite.

Enfin une gouvernance innovante qui intègre les nouveaux outils de réunion et de décision à distance, réduit notre impact carbone en limitant nos déplacements, et facilite la participation de tous et toutes.

UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE NOTRE FIL ROUGE

La gouvernance partagée avec nos comités, nos commissions, nos cadres techniques, nos instances reste notre fil rouge.

La création du conseil des territoires avec les présidents de régions et une représentation des CDCK et des présidents de club, nous a permis un partage des décisions et des projets. C'est aussi le rôle de la commission sportive et de la future gouvernance de l'eau.

LE CONSEIL FEDERAL

Entre instance de contrôle et force de proposition, il nous faut réexaminer la composition, le rôle, les missions, le fonctionnement du conseil fédéral, ainsi que le rôle et la place des représentant-es des commissions au sein de celle-ci.

UNE GOUVERNANCE PLUS PARITAIRE

Nous avons fait le choix d'une parité totale au sein du bureau exécutif à titre d'exemplarité. Nous souhaitons aussi:

1. Passer de 30 à 40% de représentant-es de chaque genre dans nos instances
2. Imposer la parité dans nos distinctions - médailles fédérales - et une co-présidence homme-femme de la commission de distinction
3. Former nos dirigeant-es en partenariat avec FEMIX

LA GOUVERNANCE NATIONALE DU SPORT

Renforcer notre présence et notre action dans la gouvernance nationale du sport:

- Agence Nationale du Sport
- CNOSF

UNE GOUVERNANCE MODERNISÉE PLUS AGILE, ÉCONOME, MOINS CHRONOPHAGE ET PLUS DURABLE

Le déploiement des outils de collaboration à distance et de visioconférence, - Office 365 et Microsoft Teams - doit nous permettre d'associer encore davantage encore nos clubs, instances et comités aux différents projets fédéraux et faciliter la vie de nos bénévoles. Moins de déplacements, des coûts de fonctionnement réduits, Nos statuts doivent le permettre et donc être revus dans ce sens.

FORMER NOS NOUVEAUX DIRIGEANT-ES

Mettre en place à Vaires-sur-Marne, une formation annuelle pour les nouveaux dirigeant-es de nos instances et de nos clubs afin de leur permettre de mieux appréhender l'organisation et le fonctionnement fédéral.



NOTRE VISION:

UNE GOUVERNANCE QUI S'APPUIE SUR 3 PILIERS

Un triple pilier à notre gouvernance: 1-Nos disciplines et activités avec la commission sportive, 2- Nos régions et départements avec le conseil des territoires 3- Nos bassins versants et nos façades maritimes, un troisième pilier que nous souhaitons conforter au regard de nos statuts et règlements.

Notre gouvernance doit s'appuyer sur ces 3 piliers pour mettre en œuvre le projet fédéral, faire dialoguer entre eux ces différents niveaux de gouvernance, et prendre en compte leur forces de propositions.

Nos cadres techniques et nos collaborateurs et collaboratrices au sein de nos services fédéraux apportent toute leur contribution et leurs forces de propositions à la déclinaison du projet fédéral auprès de ces instances.

 LA GOUVERNANCE DE L'EAU, DE LA MER, DE LA BIODIVERSITE

Le réchauffement climatique et ses effets, la pression touristique, la gouvernance de l'eau et de la biodiversité mise en place par l'Etat et les moyens qui y sont alloués doivent nous amener à prendre en compte encore davantage ces problématiques dans notre approche de la gouvernance.

La mise en place d'une gouvernance, d'une organisation, d'un service, qui facilitent le dialogue avec les instances de l'eau et de la biodiversité, la mise en œuvre et le financement de nos projets dans ce domaine, est un des axes d'évolution de la gouvernance que nous proposons.

Il nous faut aussi sensibiliser encore davantage nos comités sur le rôle des acteurs et instances de l'eau.

Notre objectif est ainsi de mieux défendre notre accès à l'eau, la continuité de la navigation et répondre aux enjeux environnementaux.



UNE ATTENTION PARTICULIÈRE POUR NOS CDCK

Leur taille et leur organisation sont hétérogènes. Ce constat nous amène à proposer: pour les petits CDCK,

- 
1. De maintenir une structure administrative des CDCK portée éventuellement par le CRCK pour pouvoir continuer à dialoguer avec les collectivités
 2. De mettre en place une structure opérationnelle interdépartementale pour les animations, la formation, etc. qui associe deux ou plusieurs départements sous forme de bassin d'animation interdépartemental

 RÉNOVER LES STATUTS DE NOS COMITES

La fusion des régions a entraîné la mise en place de statuts très différents d'une région à une autre.

Au cours de cette olympiade nous devons travailler à la rédaction de nouveaux statuts des CDCK et CRCK applicables aux élections de 2024.

LES CONFÉRENCES TERRITORIALES DES SPORTS DE PAGAIE – CTSP-

Dans la gestion des fonds dédiés au Projet Sportif Fédéral, nous avons mis en place une instance nouvelle, les CTSP, qui regroupent le bureau du CRCK, les président-es de CDCK, le président-e fédéral et le DTN ou leur représentant-e..

Son rôle doit être élargi au projets sportifs territoriaux et à la réflexion sur les statuts et le fonctionnement des comités.



POUR UN SPORT ÉTHIQUE ET SANS VIOLENCES

Le mouvement sportif a été touché par des révélations sur des violences sexuelles et sexistes dans le sport. Certaines fédérations ont été particulièrement exposées à cette occasion.

Ce phénomène touche l'ensemble des sphères sociales et il nous faut nous armer et nous organiser pour veiller à ce que ce qui constitue le troisième lieu d'éducation après l'école et la famille reste un lieu d'accueil et de formation exemplaire et irréprochable.

UNE COMMISSION D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

Au cours de ce mandat nous avons défini une charte d'éthique et de déontologie. C'était une première étape vers la création d'une commission d'éthique et de déontologie qui interviendra au début de l'olympiade.



AGIR CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES

Poursuivre la lutte contre les violences sexuelles et sexistes dans le sport:

- Un élu référent,
- une adresse mail de signalement,
- une cellule dédiée à la gestion de cette question,
- une convention avec l'association colosse au pieds d'argile,
- la formation des cadres à ces problématiques

LE CONTRÔLE DE L'HONORABILITÉ DES BÉNÉVOLES, CADRES, ET DIRIGEANT-ES

Dans le cadre de la lutte contre les violences sexuelles et sexistes et de toute nature d'une manière générale, le ministère des sports nous invite à mettre en place un dispositif de contrôle de l'honorabilité de nos cadres et plus particulièrement de l'ensemble des personnes intervenant auprès de nos jeunes à titre bénévole ou professionnel.



L'ADAPTATION DE NOS STATUTS ET RÈGLEMENTS A LA LOI SPORTS ET SOCIÉTÉ

La loi sport et société à l'étude va engendrer des évolutions que les fédérations devront intégrer dans leurs statuts et règlements: vote des clubs, durée du mandat des présidents, certificat médical, etc.

Cette mise en conformité doit être une de nos priorités en tant que fédération délégataire du ministère des sports:

Nos règlements et statuts nécessitent par ailleurs d'être réexaminés pour nous permettre de prendre des mesures conservatoires rapides et actualiser nos procédures disciplinaires dans le cadre de la lutte contre les violences..

Notre héritage Paris 2024



- ☑ Des comités et instances équipés d'office 365 et de microsoft teams pour le travail collaboratif et à distance.
- ☑ Des statuts fédéraux renouvelés
 - ☑ Conformes au code du sport
 - ☑ De nouveaux statuts pour les comités – CDCK et CRCK –
 - ☑ Un conseil fédéral au périmètre et fonctionnement redéfinis
 - ☑ Adaptés à la lutte contre les violences sexuelles et sexistes
- ☑ La modernisation du fonctionnement de nos instances – réunions et prises de décisions à distance-
- ☑ Davantage de parité dans nos instances et dans nos distinctions
- ☑ Une commission d'éthique et de déontologie
- ☑ Une gouvernance spécifique sur les questions environnementales reposant sur les bassins versants, les comités de bassin et les conseils maritimes de façade
- ☑ Un dispositif de contrôle de l'honorabilité de nos cadre conforme aux directives du ministère des sports.
- ☑ La lutte contre les violences sexistes et sexuelles par le biais de la convention avec l'association colosse aux pieds d'argile.
- ☑ La formation de nos dirigeantes avec Femix
- ☑ Une formation pour les nouveaux élu-es et dirigeant-es
- ☑ Notre présence dans les instances nationales du sport: CNOSF - ANS